



# Bien vivre dans votre commune

Les services communaux  
au Grand-Saconnex



Ville du Grand-Saconnex





# Des services à votre service!

**Vous tenez entre les mains une brochure qui a pour but de vous présenter les différents services qui composent l'administration communale. Au nombre de dix, ceux-ci délivrent un ensemble de prestations qui, au final, poursuivent le même objectif : permettre aux Saconnésiennes et Saconnésiens de bien vivre dans leur commune.**

L'action de certains services est bien visible : qui n'a jamais admiré les massifs décorant la place de Carantec ou les parterres fleuris entourant la Mairie ? Qui ne s'est jamais prélassé dans l'un des nombreux parcs qui agrémentent la commune ? Tout cela, c'est au service des parcs que nous le devons. Pour sa part, le service accueil, culture et sports gère entre autres la réception de la Mairie et organise de nombreuses activités culturelles et sportives auxquelles vous avez sans doute déjà pris part.

Le service de l'action sociale et communautaire, quant à lui, a pour mission de favoriser l'intégration sociale et le « bien-vivre ensemble » des citoyen-es du Grand-Saconnex. Vous aurez peut-être déjà aperçu les correspondant-es de nuit qui œuvrent pour ce service, ou fréquenté la Ferme Pommier.

D'autres services ont une action plus discrète : été comme hiver, le service de la voirie nettoie les rues et les trottoirs. Il monte également les infrastructures permettant l'organisation des petites et grandes manifestations communales. Le service des bâtiments et des équipements publics est également au service des citoyen-nes, via l'entretien des édifices appartenant à la commune. Si ceux-ci n'étaient pas entretenus et nettoyés, les écoles ne pourraient pas accueillir les enfants et les nombreuses sociétés communales devraient se trouver d'autres locaux pour exercer leurs activités.



Mme Sandra Portier, M. Michel Pomatto - Maire, M. Laurent Jimaja

Moins connu du grand public, le service des finances et de la promotion économique veille à la bonne tenue des comptes, il encaisse nos impôts... et paie toutes les factures ! De même, le service ressources humaines et le service aménagement, travaux publics et énergie agissent souvent « en coulisses ».

La Police municipale est évidemment bien connue du public : elle réprime lorsque cela est nécessaire, mais elle est également présente pour dispenser des conseils, prendre le pouls de la commune et discuter avec les habitant-es de leurs préoccupations.

Enfin, il faut un chef d'orchestre pour que chacun joue la bonne partition : c'est le secrétariat général qui s'en charge, coordonnant l'action des dix services qui lui sont subordonnés et assurant le rôle de courroie de transmission avec le Conseil administratif.

Vous l'aurez compris, chaque service, chaque collaborateur/trice, qu'il ou elle soit dans l'ombre ou dans la lumière, qu'il ou elle soit assis-e devant un ordinateur ou en train de planter des fleurs, homme ou femme, jeune ou plus âgé-e... chacun-e apporte sa pierre à l'édifice : bien vivre au Grand-Saconnex. Nous souhaitons à travers ces pages vous présenter le travail de ces différentes équipes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

# Secrétariat général

Il dirige l'ensemble de l'administration communale et les services qui lui sont rattachés. Le secrétariat général est également en charge de la communication.



**Michel  
Gönczy**  
Secrétaire général

M. Michel Gönczy est le Secrétaire général de la commune depuis 2007. On peut le comparer à un chef d'orchestre. En effet, il travaille avec 100 personnes, exerçant des métiers complètement différents et il faut coordonner, gérer, faire que cela fonctionne, trouver la bonne alchimie.

**Mais que fait le Secrétaire général et quel est son rôle ?**

« Je m'occupe de l'organisation de l'administration, par exemple attribuer une tâche au bon service et m'assurer qu'elle soit réalisée. Je suis un généraliste et non un spécialiste, je suis amené à m'impliquer dans des dossiers très techniques ; c'est là que mon rôle de Secrétaire général est important, savoir déléguer aux chef-fes de services, qui interviennent alors avec leur savoir, ce sont eux les spécialistes. Il y a également la gestion du budget et la résolution de problèmes, de tout type. »



## Tâches du service

Le secrétariat général chapeaute l'ensemble de l'administration communale et les services qui la composent. Chaque semaine, le Secrétaire général réunit les chef-fes de services et passe en revue avec eux les dossiers importants. L'avancement des chantiers, les décisions à prendre, les questions à éclaircir, chacun-e repart en sachant ce qu'il ou elle a à faire. Cette réunion permet aussi de préparer les sujets qui doivent être tranchés dans la séance hebdomadaire du Conseil administratif. Le Secrétaire général participe également à celle-ci et en prend le procès-verbal. Il s'assure ensuite que les décisions prises par l'exécutif soient bien mises en œuvre.

.....

De plus, le secrétariat général gère « en direct » un certain nombre de dossiers, parmi lesquels la communication.

.....

La commune engage régulièrement des jeunes pour des « jobs d'été ». Il y a quelques années, une jeune fille réalisait un tel job d'été à la Mairie, occupée à des tâches administratives et de classement. Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'un matin, nous avons vu une petite fille d'environ 5 ans déambuler dans les couloirs et rentrer dans les différents bureaux ! Il s'agissait tout simplement de la petite sœur de la job d'été, celle-ci ayant pensé que la Mairie pouvait aussi servir de garderie pour la petite. Aussi charmante qu'elle fût, la petite sœur a été priée de retourner auprès de ses parents...



# Service aménagement, travaux publics et énergie

Le service aménagement, travaux publics et énergie (SATPE) a pour mission d'assurer la planification du territoire, d'aménager les espaces publics, infrastructures et routes, de réaliser les nouvelles constructions, les rénovations des édifices publics, et ce toujours en lien avec la politique énergétique et le développement durable.

Après un parcours professionnel comme architecte au sein de grandes sociétés genevoises privées, Mme Fabienne Reber a souhaité servir la collectivité publique. Ainsi, durant plus de 10 ans, elle a eu l'opportunité de travailler comme adjointe du chef de service dans une ville de plus de 20'000 habitants en plein développement territorial.

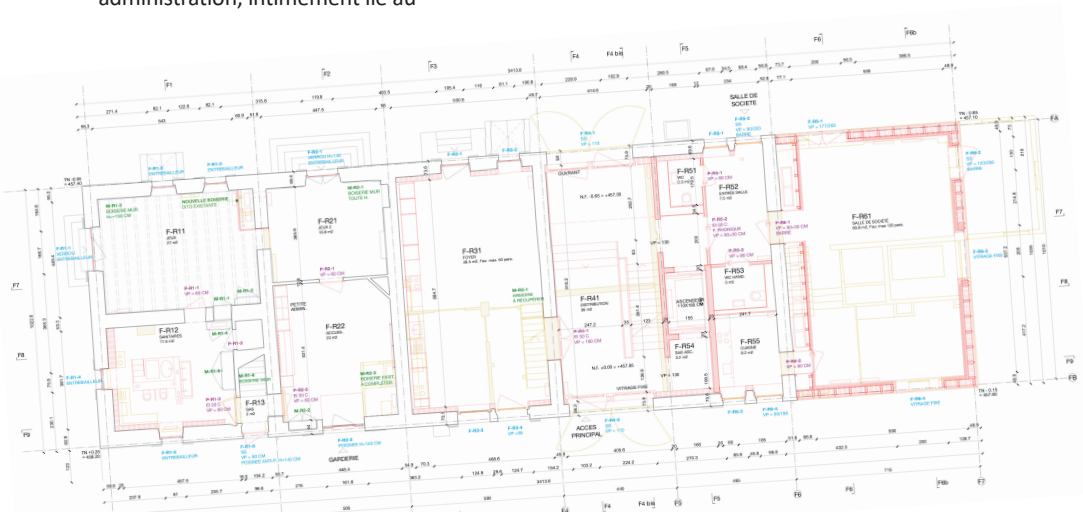
Ces années lui ont permis de saisir le fonctionnement d'une administration, intimement lié au

monde politique, et d'acquérir des compétences pluridisciplinaires qu'elle met désormais au service du Grand-Saonnex et de ses habitants.

« Après plusieurs années d'études, la phase de réalisation de nouveaux quartiers et de nouvelles infrastructures multimodales majeures a débuté. La ville est entrée dans une période charnière de son évolution. »



**Fabienne Reber**  
Cheffe de service





## Tâches du service

### Les activités du service portent sur 3 axes principaux

#### Aménagement du territoire, urbanisme, mobilité

Planification et coordination des aménagements sur le territoire de la commune. Participation à l'élaboration des projets d'aménagements initiés par le canton ou le privé. Réalisation des travaux du génie civil des chaussées, gestion de l'assainissement des eaux, de l'éclairage public, de la défense incendie. Le service donne son préavis sur différents dossiers tels que les autorisations de construire, l'occupation du domaine public ou les plans directeurs cantonaux.

---

#### Nouvelles constructions, rénovations, patrimoine

Le service confie des mandats et supervise les études et réalisations, rénovations, agrandissements, remise aux normes des bâtiments communaux. Il soumet préalablement au Conseil municipal les crédits d'études ou de constructions qui permettent d'engager les travaux. Dans ce travail de représentation du maître de l'ouvrage, il veille au respect du coût, de la qualité et des délais. Il réalise en interne des transformations légères.

---

#### Développement durable et Cité de l'énergie

Le SATPE étudie en amont la politique énergétique des projets de rénovation et de constructions communales. Il participe à la gestion et au suivi de la politique « Cité de l'énergie », se charge de l'information sur l'énergie à la population et aux écoles. Il participe à diverses opérations destinées aux habitant-es permettant des économies d'énergie ; soutient des projets en lien avec l'Agenda 21, tels que le soutien à l'achat de vélos électriques, etc.

---

# Service des bâtiments et des équipements publics

Le service des bâtiments et des équipements publics a pour mission de veiller à l'exploitation, l'entretien, à la pérennisation de l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune ; cela comprend par exemple les écoles. Il gère également la location et l'occupation des salles communales tant pour le compte des associations que pour les habitant-es.



**Roberto Kurzo**  
Chef de service

« Le chef de service des bâtiments et des équipements publics doit gérer quotidiennement une équipe de 19 collaborateurs et collaboratrices, les réparations techniques, l'administratif, ainsi qu'être présent sur le terrain; tout ça avec habileté ! »





## Tâches du service

### **Patrimoine immobilier**

Gestion des écoles, de la Mairie, salles communales, ferme, théâtre, immeubles locatifs, surfaces commerciales et wc publics.

---

### **Exploitation et entretien des bâtiments**

Le service compte aujourd'hui 19 collaborateurs et collaboratrices (chef de service compris) qui s'occupent notamment de l'accueil du public ; d'assurer l'entretien et la propreté des locaux tout en les maintenant dans un bon état général ; de la relation avec le Département de l'Instruction publique pour l'équipement des écoles et la mise en place de leurs classes ; de la gestion des clés de l'ensemble des bâtiments et infrastructures de la ville du Grand-Saonnex ; de la gestion des contrats d'entretien de l'ensemble des installations et infrastructures des bâtiments et de la collaboration avec les régies en charge des biens loués à des tiers (surfaces commerciales et logements).

---

### **Conciergerie**

Les concierges, importants acteurs du service, renseignent, conseillent et répondent aux besoins des usagers et des écoles. Ils sont également sollicités pour la mise en place des salles en vue d'événements, d'expositions, d'inaugurations, etc.

Un service de piquet est assuré quotidiennement, week-ends et jours fériés compris, offrant ainsi un meilleur service à la population.

En hiver, les concierges assurent aussi le déneigement des accès piétonniers aux bâtiments communaux.

---

### **Location de salles communales**

Le service se charge également de la gestion de l'attribution et de la planification des salles communales mises à disposition du public et des associations.

# Police municipale

La Police municipale assure une présence sécuritaire de proximité de jour comme de nuit sur l'ensemble du territoire de notre ville. Par ses différentes actions, elle participe à la sécurité de chacun-e et gère également le Corps intercommunal des contrôleurs et contrôleuses du stationnement et les patrouilleuses scolaires.

M. Patrick Dessibourg, 25 ans de métier au sein de la Police municipale, exerce son métier avec cœur.

« J'aime l'ordre, la discipline, être utile et aider. Ce métier est fait pour moi, je ne voudrais pas en changer. »

Être chef de la Police municipale c'est 90 % d'administratif et 10 % de terrain.

« Je tiens à être aux côtés de mon équipe, toujours être dans la réalité de ce qu'elle vit au quotidien. C'est un métier en pleine évolution, il faut constamment se former afin d'acquérir de nouvelles compétences. Pour moi, l'avenir, c'est l'intercommunalité, travailler ensemble. »



**Patrick Dessibourg**  
Chef la Police

Si vous souhaitez l'intervention d'un agent de la police municipale, merci de composer le numéro

0800 1218 18

Le service de la Police municipale est également très actif sur les communes de Pregny-Chambésy et Bellevue, grâce à un partenariat intercommunal.



## Tâches du service

Mise en place  
des actions de prévention  
aux abords des écoles.

.....  
Lutte contre la délinquance  
de rue et les incivilités.

.....  
Travail dans la résolution  
de problèmes par le biais  
de l'ilotage.

.....  
Lutte contre le bruit et  
maintien de la tranquillité  
publique dans les  
quartiers.

.....

Traitement des  
autorisations liées au  
domaine public.

.....  
Traitement des infractions  
en lien avec différentes lois  
fédérales : loi fédérale sur  
la circulation routière, loi  
fédérale sur les étrangers,  
loi fédérale sur les  
stupéfiants et loi fédérale  
sur les armes.

.....

Application de différentes  
lois cantonales : loi sur  
les chiens, loi sur la  
restauration, le débit de  
boissons, l'hébergement  
et le divertissement, loi  
sur la vente des boissons  
alcoolisées, loi sur  
l'interdiction de fumer  
dans les lieux publics et  
loi sur les procédés de  
réclame.

.....

Le service de la Police municipale est  
composé d'un effectif de 9 agent-es qui  
travaillent en étroite collaboration avec  
les instances politiques et judiciaires.

Dans le dicastère de la Police municipale  
se trouve également le Corps des  
contrôleurs et contrôleuses du  
stationnement intercommunal ainsi que  
les patrouilleuses scolaires.

Les missions de la Police municipale  
permettent de se rapprocher des  
citoyen-nes et assurent une présence  
accrue et visible sur le terrain. Plusieurs  
modes de déplacement sont utilisés  
comme, le vélo, la patrouille pédestre,  
les scooters et les voitures du service.

# Service des finances et de la promotion économique

Le service des finances et de la promotion économique pilote et gère les finances communales, élabore les budgets de fonctionnement et d'investissement, tient la comptabilité et administre la Taxe professionnelle communale. Le service a aussi la mission de dynamiser le tissu économique en créant le lien entre les entreprises existantes et en favorisant la venue de nouvelles entreprises.

**« Le service des finances veille à la juste affectation des impôts des contribuables ainsi qu'à la bonne tenue des comptes en s'assurant que tous les aspects financiers soient réunis pour entreprendre les projets communaux. »**



**Anthony Mascali**  
Chef de service

Le service des finances a notamment la charge de l'élaboration des budgets de fonctionnement en collaboration avec les chefs des différents services communaux. Ce processus important se base sur les recettes fiscales annoncées par le département cantonal des finances et sur les besoins de l'administration. Le service tient également à jour la liste des investissements prévus et calcule leur amortissement selon les règles comptables en vigueur.

Le service gère la comptabilité de la commune (environ 45 millions de francs). Il établit, en collaboration avec le Conseil administratif, la planification financière à court, moyen et long terme. C'est aussi le service des finances qui gère la trésorerie, le contentieux et qui paie les factures des fournisseurs.

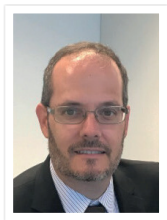
## Tâches du service

Enfin, le service a pour tâche de faire rayonner la commune dans le canton et ailleurs afin de la rendre attractive envers les entreprises.



# Service des ressources humaines

Le service est composé d'un responsable et d'une assistante en ressources humaines. Il a pour missions de mettre en œuvre la politique des ressources humaines définie par le Conseil administratif et de gérer tous les aspects administratifs liés aux membres du personnel. L'un des objectifs principaux est de développer les compétences du personnel afin de permettre à toutes et à tous de développer savoir-faire, savoir-faire-faire et savoir-être pour répondre aux défis d'un monde du travail qui évolue.



**Patrick  
Metry**  
Chef de service

**« En un mot comme en cent : la bonne personne au bon poste afin d'attirer et fidéliser les talents »**

## Tâches du service

Assurer l'évolution de la politique RH de la commune.

Développer et assurer la mise en œuvre du processus de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel, ainsi que du recrutement.

Mettre en place et développer une politique de formation et de la gestion de la santé.

Etablir les cahiers des charges de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale avec le soutien des chef-fes de service et/ou du Secrétaire général.

Participer aux diverses commissions du Conseil municipal sur demande du Conseil administratif.

Entretenir des relations avec le réseau des responsables RH des autres communes.

Informier régulièrement le Conseil administratif sur la marche du service, les ressources humaines de l'administration et les problèmes rencontrés.

Proposer des mesures concrètes d'amélioration pour les chef-fes de service lors de difficultés en lien avec leurs collaborateurs et collaboratrices.



# Service accueil, culture et sports

Le service assure un bon accueil à tou-tes les citoyen-nes qui s'adressent à la réception, qui viennent à une manifestation, qu'elle soit culturelle, sportive ou communale et qui souhaitent pratiquer le sport ou une autre activité au sein de notre commune.



**Annicka Joye**  
Cheffe de service

Mme Annicka Joye travaille pour l'administration communale depuis 2011.

Réserver un bon accueil aux citoyen-nes, promouvoir les activités sportives et culturelles qui permettent aux habitant-es de bouger et se cultiver à proximité de leur logement, organiser les manifestations communales qualitatives, conviviales qui favorisent le vivre-ensemble, telles sont les missions du service que dirige Annicka Joye.

« Nous souhaitons permettre aux habitant-es d'assister à des mani-

festations populaires, à des événements culturels mais aussi leur offrir la possibilité de s'exprimer, de montrer leurs talents au travers des expositions ou des marchés comme celui de la création à la Ferme Sarasin. La culture pour tous, une culture proche des gens.

Avec l'ouverture du théâtre le douze dix-huit et la compagnie lesArts qui est la troupe résidente et assure une saison théâtrale depuis le 15 septembre 2019, c'est un nouveau lieu culturel, un écrin magnifique, qui s'inscrit dans le paysage du Grand-Saonnex et je m'en réjouis. »



Un jour en 2016, un jeune citoyen du Grand-Saonnex, âgé d'une dizaine d'années, est venu à la réception en demandant à parler au Maire. Avant d'accéder à cette demande étonnante considérant son âge, nous lui avons demandé de quoi il s'agissait. D'un air très sûr et affirmé il nous a répondu : « Il faut que le Maire trouve un appartement pour ma mère et un travail pour mon père, car mes parents se sont séparés et mon père dort au salon et n'a pas de boulot ».

## Tâches du service

Assurer un bon accueil aux citoyen-nes et proposer une assistance pour tous ses domaines de compétence (établissement des cartes d'identité, cartes journalières CFF, médailles pour chiens, etc.).

Promouvoir la culture de proximité, en proposant chaque mois un événement culturel (ciné-conférence, concert, film, spectacle pour enfant ou autre) et 3 expositions par année.

Contribuer à des projets d'envergure cantonale artistiques ou sportifs, comme le festival Antigél par exemple ou des événements sportifs, des courses pédestres et soutenir l'équipe phare de basket du canton de Genève, les Lions de Genève.

Entretenir des relations constructives avec toutes les associations sportives et culturelles de la commune et les soutenir.

Encourager le sport pour tous et toutes avec plusieurs activités proposées : Urban Training, la patinoire saisonnière ou encore le parc Sport pour tous (parcours vita, disc golf, pétanque, foot et beach-volley).

Coordonner toutes les manifestations communales : vœux à la population, croisière des aînés, fête des écoles, 1<sup>er</sup> août, Escalade, Noël des aînés, etc.

**« Pour le sport, j'aimerais développer toujours plus le sport pour tous et toutes, donner envie aux jeunes et moins jeunes de bouger et prendre goût au sport. Ne dit-on pas « Mens sana in corpore sano ? » »**

Et bien plus encore ! Le sport permet aux gens de tous âges et milieux d'être ensemble, il permet de transmettre des valeurs essentielles et fait du bien, tout simplement.



# Service de l'action sociale et communautaire

Le rôle du service est de favoriser l'intégration sociale en développant des projets pour l'ensemble de la communauté vivant sur le territoire communal. Attentifs aux besoins de tous et toutes, quels que soient leur âge, leurs origines ou leur culture, les collaborateurs et collaboratrices du service ont pour objectif de créer des liens et de construire des passerelles, en sollicitant le réseau, tant communal que cantonal.

Mme Nicole Hauck Bernard a été engagée en 2014, d'abord comme chargée de projets communautaires rattachée au secrétariat général. A la création du service, début 2019, elle en a pris la responsabilité. Résolument positive, elle aime voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide et part du principe qu'il n'existe pas de problème sans solution.

Travailler pour une commune permet une grande créativité pour trouver des solutions aux enjeux sociétaux. Elle apprécie

particulièrement la proximité avec les habitant-es et le réseau, qui permet l'émergence de projets et favorise la capacité d'autodétermination de chacun-e.

**« Le sourire et la bonne humeur sont deux ingrédients que chacun-e possède en soi. Savoir les reconnaître, puis les cultiver pour les partager est indispensable au bien-être et au bien-vivre ensemble ! Ils sont à consommer sans modération ! »**



**Nicole Hauck Bernard**  
Cheffe de service





## Tâches du service

L'assistante sociale assure une permanence sociale en apportant de l'aide individuelle (administrative, consultative, mais non financière) et propose également des activités et des moments de rencontres et d'échanges en groupe.

---

Les correspondant-es de nuit sillonnent les rues du Grand-Saconnex les jeudis, vendredis et samedis soirs, avec pour objectif principal de promouvoir la bonne entente sur l'espace public, afin que diminuent le sentiment d'insécurité, les nuisances sonores, les incivilités et les déprédations, mais également pour favoriser le lien social entre habitant-es d'un même quartier.

---

Les travailleurs sociaux communautaires accueillent la population à la Ferme Pommier. Ils sont particulièrement attentifs aux envies et besoin des visiteur/euses, les aidant à mettre sur pied tout projet qui fait sens pour l'ensemble de la commune, en terme de cohésion sociale. Parallèlement, ils proposent diverses activités pour les habitant-es comme des repas communautaires, des moments d'échanges sur diverses thématiques (enfance, travail, bonnes pratiques, ...), une permanence emploi, ou encore un atelier de type écrivain public.

---

Le service organise régulièrement des journées ou des semaines de prévention pour différents publics, et organise des conférences, notamment autour d'enjeux liés au vieillissement, ou pour les jeunes de la commune.

---

Les restaurants scolaires sont également coordonnés par ce service, qui collabore main dans la main avec le GIAP et l'entreprise prestataire produisant plus de 600 repas par jours pour les enfants de la commune.

---

Le service de l'action sociale et communautaire ne pourrait être efficace sans tous les partenaires étatiques que sont l'Hospice général, la FASE, l'IMAD, ainsi que les services cantonaux et les associations/institutions communales, qui participent tous, d'une manière ou d'une autre, au bien vivre au Grand-Saconnex. Entretien et développer ce réseau de proximité est une préoccupation constante de l'équipe.

---

# Service de la voirie

Le service de la voirie offre aux citoyen-nes la possibilité de vivre au sein d'une commune entretenue et propre, proposant ainsi une excellente qualité de vie. Son but est aussi d'améliorer la qualité et la quantité des déchets recyclés.



**Pascal Tosi**  
Chef de service

## Comment décrivez-vous votre travail ?

Je suis en poste depuis mars 2015. Le service de la voirie compte 11 employés et un secrétariat.

Chacun a sa force, sa spécialité : la menuiserie, la peinture, la serrurerie, l'électricité, l'entretien des véhicules, etc.

Il faut utiliser les compétences de chacun-e afin de valoriser et d'optimiser le travail au sein du service ; il faut aussi savoir collaborer et travailler en équipe pour certaines tâches au quotidien.

## Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Vu les tâches administratives qui me sont confiées, une bonne partie de mon travail est au bureau, mais j'essaie d'être aussi présent sur le terrain.

Je gère les employé-es, l'organisation du travail au quotidien, la gestion des vacances et des absences, ainsi que les budgets qui sont alloués au service.

Le service a également la responsabilité de la viabilité hivernale sur le plan communal. Il faut aussi être présent un maximum sur le territoire pour voir où se trouvent les déchets et ainsi planifier les interventions de nettoyage.





## Tâches du service

Entretien et nettoyage des routes, trottoirs, pistes cyclables, préaux des écoles.

Entretien et fabrication du mobilier urbain et du matériel de manifestation.

Nettoyage des aires de jeux et des éco-points.

Levée des déchets spéciaux.

Levée des poubelles communales et entretien quotidien des éco-points.

Affichage des informations communales et des annonces des associations dans les panneaux communaux.

Montage et démontage des infrastructures pour les votations et pour les manifestations.

Pose des drapeaux lors des manifestations.

Divers travaux et entretien (menuiserie, électricité, peinture, serrurerie) dans tous les bâtiments communaux.

Décorations de Noël (montage et démontage, entretien et stockage).

Participation au programme de viabilité hivernale (déneigement, salage, permanence nocturne).

Un mystérieux habitant nettoyait la commune, des témoignages de Saconnésien-nes arrivaient jusqu'à nos oreilles mais impossible de mettre la main dessus pour le remercier ! À force de persévérance nous avons rencontré M. Robert Thibaud qui de sa propre initiative nettoyait la commune.

Nous lui avons donné des gants, une pince à déchets et des rouleaux de sacs poubelle afin qu'il continue son action dans de bonnes conditions. Afin de le remercier, la commune lui a décerné le Mérite saconnésien en 2015. En 2021, M. Thibaud continue toujours son action sur la commune. Un grand merci à lui.



# Service des parcs

L'objectif du service des parcs est de contribuer à la qualité de vie des habitant-es par une gestion différenciée des espaces verts et aussi de veiller à la conservation du patrimoine horticole et d'embellir la ville grâce au fleurissement urbain.



**Maxime  
Camaléonte**  
Chef de service

Maxime Camaléonte occupe ce poste depuis le mois d'octobre 2021.

Espaces verts, parcs et aménagements urbains, permettent de conserver la nature en ville. Le service des parcs est composé de 13 personnes qui s'affairent toute l'année à apporter une valeur ajoutée à la qualité de vie des Saonnésien-es.

« La nature ne se dompte pas, elle s'apprivoise et peut être mise en valeur selon les principes du développement durable afin de préserver la biodiversité. »

Notre territoire étant en constante évolution, nous devons composer avec le calendrier des travaux afin de préserver la qualité de nos espaces verts et de faire les meilleurs choix pour le futur. »



## Tâches du service

Gestion et conservation du patrimoine horticole, notamment les arbres remarquables.

Gestion différenciée des espaces verts afin de favoriser la biodiversité, d'améliorer l'affectation des surfaces et l'aspect paysager.

Gestion administrative, entretien et exploitation des cimetières.

Valorisation de la biodiversité par la réalisation de projets tels que les zones nature, les prairies ou encore les vergers anciens.

Production apicole et exploitation d'une dizaine de ruches.

Suivi des chantiers et des aménagements paysagers de la commune.

Entretien des terrains de football synthétiques, des installations sport pour tous et toutes et du skate parc.

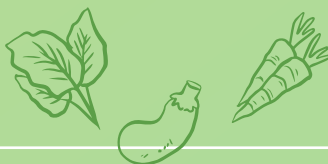
Création et entretien de massifs, fleurissement urbain, décorations florales et aménagements végétaux éphémères.

Mise en place des sapins et autres décorations de Noël

Participation au programme de viabilité hivernale (dénivellement, salage, permanence nocturne).

Entretien des fontaines et gestion et entretien des places de jeux pour enfants.

Contribution à l'exploitation de la patinoire éphémère.



Le service des parcs intervient chaque année au sein des parcs communaux afin de réaliser des aménagements éphémères apportant une plus-value aux espaces revisités. Ces interventions sont annoncées dans le GSI lorsque les réalisations sont terminées.





**Les Couleurs du Grand-Saconnex par Alex Petrachkov  
(ouvrage en vente à la Mairie)**





Retrouvez votre  
commune sur Facebook  
[facebook.com/GrandSaconnex](https://facebook.com/GrandSaconnex)  
et sur LinkedIn  
[linkedin.com/company/ville-du-grand-saconnex](https://linkedin.com/company/ville-du-grand-saconnex)

.....



Intéressé par l'actualité de la commune ?  
Inscrivez-vous à la newsletter électronique :  
[www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter](http://www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter)

.....

## Impressum

Brochure éditée par l'administration  
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy  
Coordination : Nicolas Gil  
Conception graphique : Level Studio

Edité en juillet 2018  
Mis à jour en juin 2023



Mairie du Grand-Saconnex  
Route de Colovrex 18 • CP 127 • 1218 Le Grand-Saconnex  
[www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch) • [info@grand-saconnex.ch](mailto:info@grand-saconnex.ch)

